



# VOLCAP CRÉDIT EUROPE

- **Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie<sup>(1)</sup> et à l'échéance, ci-après le « titre » ou le « produit ».**
- **Code ISIN : FR001400L487**
- **Durée d'investissement conseillée : 3 ans environ\*.**
- **Période de commercialisation :** Du 16/10/2023 au 28/02/2024 (peut être différente dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation). Une fois le montant de l'enveloppe atteint (75 000 000 EUR), la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 28/02/2024.
- **Ce produit risqué est une alternative à un placement dynamique risqué de type « crédit ».**
- **Éligibilité :** Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation<sup>(2)</sup>.
- **Produit émis par SG Issuer<sup>(3)</sup>, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois,** bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et de Société Générale.

\*La maturité exacte du produit est de 3 ans et 87 jours.

<sup>(1)</sup> L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

<sup>(2)</sup> L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

<sup>(3)</sup> Filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 22/09/2023, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

# AVANTAGES INCONVÉNIENTS

*Volcap Crédit Europe est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Le produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. L'investisseur est exposé au risque de crédit des 75 Entités de Référence européennes (appelé « le Panier de Référence ») composant l'indice iTraxx Crossover – Série 40 depuis la date de constatation initiale. Cette date correspond au 28/02/2024.*

Le produit **Volcap Crédit Europe** présente les caractéristiques suivantes :

- **Un horizon de placement de 3 ans.**
- Une exposition au risque de crédit des 75 Entités de Référence européennes (appelé « le Panier de Référence ») composant l'indice iTraxx Crossover – Série 40 depuis la date de constatation initiale. **Cette date correspond au 28/02/2024.**
- **Un coupon fixe égal à 5,75% par an payé annuellement jusqu'à l'échéance.**
- Remboursement du capital à l'échéance :
  - **Le remboursement total du capital à l'échéance si aucune des Entités du Panier de Référence n'a été impactée par un Evénement de Crédit\*** depuis la date de constatation initiale.
  - Remboursement partiel du capital à l'échéance avec une déduction de 1,33% par entité du Panier de Référence impactée par un Evénement de Crédit depuis la date de constatation initiale.
  - **Cette perte en capital est totale si 75 Entités du Panier de Référence ont été impactées par un Evénement de Crédit depuis la date de constatation initiale.**

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 16/10/2023 et la date d'échéance. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance, ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

**Les niveaux du « gain depuis la date de constatation initiale » tiennent compte du nombre de périodes écoulées indépendamment du nombre de jours calendaires.**

**Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « Volcap Crédit Europe », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux.** En cas d'achat après le 16/10/2023 et/ou de vente du produit avant son échéance effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « Volcap Crédit Europe » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Volcap Crédit Europe » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé.

\* Voir définition en page 9.

# AVANTAGES INCONVÉNIENTS

---

## AVANTAGES

- Quel que soit le nombre d'Entités de Référence impactées par un Événement de Crédit<sup>(1)</sup> depuis la date de constatation initiale, l'investisseur bénéficie d'un coupon de 5,75% par an payé annuellement jusqu'à l'échéance.
- Si aucune des Entités du Panier de Référence n'a été impactée par un Événement de Crédit depuis la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit le capital initial à l'échéance.

## INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente du produit avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance.
- L'investisseur est exposé au risque de crédit d'Entités de Référence de l'univers « High Yield\* », ce qui induit que la probabilité d'occurrence d'un ou plusieurs Événements de Crédit dans cet univers est plus importante que celle de l'univers « Investment Grade ». De plus, la vitesse d'occurrence des Événements de Crédit dans cet univers tend à être plus importante que celle de l'univers « Investment Grade ». La survenance éventuelle de plusieurs Événements de Crédit pendant la durée de vie du produit entraînera une baisse plus rapide de la valeur de marché du produit ainsi qu'une sensibilité plus forte aux variations de marché.
- L'investisseur supporte une réduction du capital dès lors qu'une Entité ou plus du Panier de Référence ont été impactées par un Événement de Crédit depuis la date de constatation initiale. Cette réduction est de 1,33% sur le capital par Entité de Référence dès la première Entité impactée par un Événement de Crédit depuis la date de constatation initiale. L'investisseur perd la totalité du capital si 75 Entités du Panier de Référence ont été impactées par un Événement de Crédit depuis la date de constatation initiale.
- L'investisseur ne bénéficiera pas du taux de recouvrement des Entités composant le Panier de Référence (le taux de recouvrement est fixé à zéro, voir page 10).
- L'investisseur est exposé à un risque de crédit sur le Garant Société Générale en plus du risque de crédit sur le Panier de Référence. L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).

(1) Voir la page 9 pour la définition d'un Événement de Crédit.

\*Pour plus de détails sur le profil de risque de cet actif, merci de vous référer à la description en page 6.

# DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

## MÉCANISME DE VERSEMENT DU COUPON

Le 11 janvier de chaque année, à partir du 11 janvier 2025 (inclus) jusqu'à la date d'échéance prévue (le 11 janvier 2027), l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Un coupon de 5,75% par an,  
indépendamment de la survenance (ou non) d'Événement de Crédit  
dans le Panier de Référence depuis la date de constatation initiale**

## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

### CAS FAVORABLE :

À l'échéance, le 11 janvier 2027, si aucune des Entités du Panier de Référence n'a été impactée par un Évènement de Crédit depuis la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Le capital initial**  
*(Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> de 5,29%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> de 4,24%)*

### CAS DÉFAVORABLE :

Sinon, en cas de survenance d'un ou de plusieurs Évènement de Crédit sur une Entité ou plus du Panier de Référence depuis la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Le capital initial diminuée de 1,33% par Entité de Référence impactée par un Évènement de Crédit depuis la date de constatation initiale**  
**La perte est totale dans le cas où 75 Entités du Panier de Référence ont été impactées par un Évènement de Crédit depuis la date de constatation initiale**

<sup>(1)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La survenance de plusieurs Évènements de Crédit pendant la durée de vie du produit entraînera une baisse plus rapide de la valeur de marché du produit ainsi qu'une sensibilité plus forte aux variations de marché.

<sup>(2)</sup> Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

# ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs

Nombre d'Entités impactées par un Évènement de Crédit depuis la date de constatation initiale	Remboursement du capital à l'échéance	Coupon annuel p.a.
0	100,00%	5,75%
1	98,67%	5,75%
2	97,33%	5,75%
...	...	...
73	2,66%	5,75%
74	1,33%	5,75%
75	0%	5,75%

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE

## 75 ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT EN COURS DE VIE DU PRODUIT

Date	Année 1	11/01/2025	Année 2	11/01/2026	Année 3	11/01/2027
Versement du coupon annuel	5,75%		5,75%		5,75%	
Remboursement du capital à l'échéance	<b>Perte totale du capital initial</b> (Taux de Rendement Annuel Brut <sup>(1)</sup> de -50,92%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net <sup>(2)</sup> de -51,41%)					

## SCÉNARIO MÉDIAN

## 15 ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT EN COURS DE VIE DU PRODUIT

Date	Année 1	11/01/2025	Année 2	11/01/2026	Année 3	11/01/2027
Versement du coupon annuel	5,75%		5,75%		5,75%	
Remboursement du capital à l'échéance	<b>80,05% du capital initial</b> (Taux de Rendement Annuel Brut <sup>(1)</sup> de -0,89%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net <sup>(2)</sup> de -1,88%)					

## SCÉNARIO FAVORABLE

## PAS D'ÉVÈNEMENT DE CRÉDIT EN COURS DE VIE DU PRODUIT

Date	Année 1	11/01/2025	Année 2	11/01/2026	Année 3	11/01/2027
Versement du coupon annuel	5,75%		5,75%		5,75%	
Remboursement du capital à l'échéance	<b>100% du capital initial</b> (Taux de Rendement Annuel Brut <sup>(1)</sup> de 5,29%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net <sup>(2)</sup> de 4,24%)					

<sup>(1)</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La survenance de plusieurs Événements de Crédit pendant la durée de vie du produit entraînera une baisse plus rapide de la valeur de marché du produit ainsi qu'une sensibilité plus forte aux variations de marché.

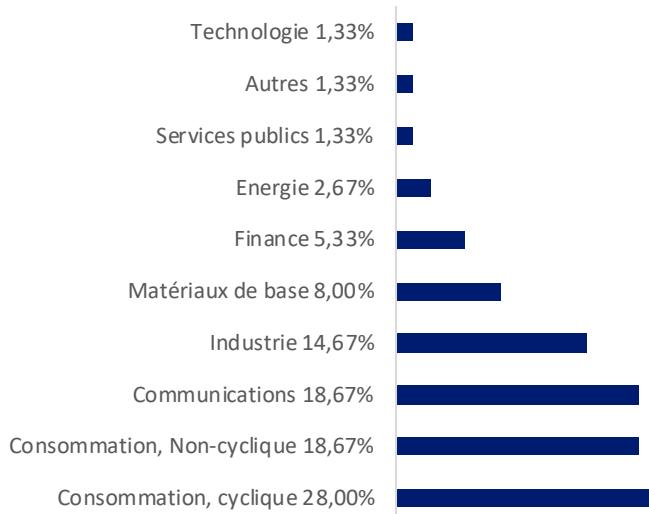
<sup>(2)</sup> Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

# PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

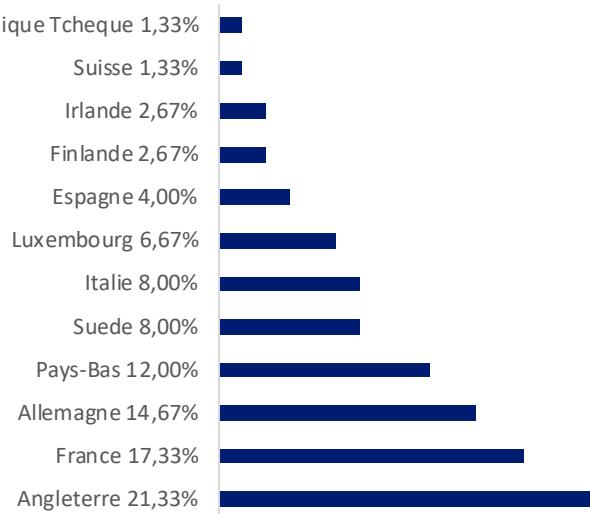
## UN PANIER DIVERSIFIÉ :

- L'investisseur est exposé à un panier diversifié de 75 entreprises européennes noté « High Yield ».

### RÉPARTITION SECTORIELLE



### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Sources : Bloomberg, SG Financial Engineering, 19 Septembre 2023. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

## ZOOM SUR LES NOTATIONS ET LE NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT HISTORIQUES

- L'indice Itraxx Crossover offre une exposition aux dérivés de crédit sur 75 entreprises européennes de l'univers « High Yield » (notation S&P inférieure à BBB- et notation Moody's inférieure à Baa3).
- L'investisseur est exposé au risque de crédit d'Entités de Référence de l'univers « High Yield », ce qui induit que la probabilité d'occurrence d'un ou plusieurs Événements de Crédit dans cet univers est plus importante que celle de l'univers « Investment Grade ». De plus, la vitesse d'occurrence des Événements de Crédit dans cet univers tend à être plus importante que celle de l'univers « Investment Grade ». La survenance éventuelle de plusieurs Événements de Crédit pendant la durée de vie du produit entraînera une baisse plus rapide de la valeur de marché du produit ainsi qu'une sensibilité plus forte aux variations de marché.
- L'indice Itraxx Crossover Europe série 40 se traite avec 3, 5, 7 ou 10 ans de maturité. Chaque semestre, la composition de l'indice est mise à jour et une nouvelle série est émise au mois de Mars et de Septembre par Markit.
- Lorsqu'une Entité est notée par deux agences ou plus, c'est la notation la moins bonne qui est retenue.
- Les primes de risque de ces entités sont plus importantes que celles des émetteurs « Investment Grade » inclus dans l'indice iTraxx Main Europe et iTraxx Europe HiVol.
- Depuis la création de la première Série, 27 Entités ont été impactées par un Évènement de Crédit, avec 13 Événements de Crédit sur une même série (maturité 10 ans et 7 ans).
- La survenance ou non d'un Événement de Crédit sur une entreprise dépend de sa solvabilité, de sa santé financière et de ses fondamentaux économiques.
- Le nombre d'Événements de Crédit survenus dans le passé ne présagent pas du nombre d'Événements de crédit susceptibles de survenir dans le futur.

L'exhaustivité, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

## ENTITÉS DE RÉFÉRENCE IMPACTÉES PAR UN ÉVÉNEMENT DE CRÉDIT DANS L'INDICE ITRAXX CROSSOVER MATURITÉ 3 ANS

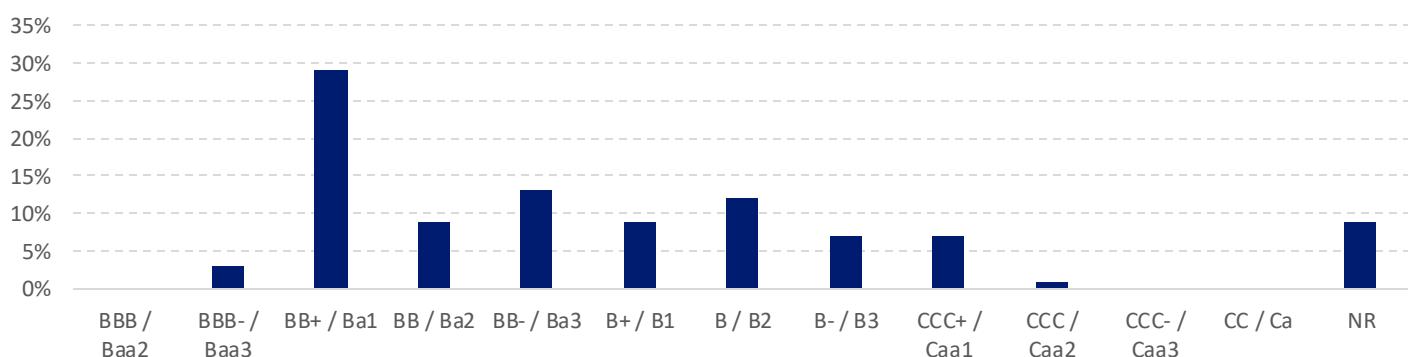
Entité de référence	Date de l'évènement de crédit	Type	Séries impactées	Taux de recouvrement
LyondellBasell Industries AF SCA (anciennement Basell AF SCA)	19/03/2009	Défaut de paiement	5 à 10	2,00%
Hellas Telecommunications (Luxembourg) II	17/11/2009	Faillite	7 à 9	1,375%
Thomson SA <sup>(1)</sup>	15/06/2009	Restructuration	8 à 11	Bucket 1: 96,25% Bucket 2: 65,125% Bucket 3: 63,25%
Truvo Subsidiary Corp (anciennement WDAC Subsidiary)	01/07/2010	Faillite	8 à 10	3,00%
Seat PagineGialle S.P.A.	04/11/2011	Défaut de paiement	10 à 14	10,00%
ERC Ireland Finance Limited (anciennement BCM Ireland Finance)	16/03/2012	Défaut de paiement	11 à 14	0,00%
Codere Finance	15/09/2013	Défaut de paiement	14 à 19	54,50%
Abengoa S.A.	25/11/2015 02/12/2015	Défaut de paiement (2003 ISDA) Faillite (2014 ISDA)	21 à 23	No Auction 4,625%
Norske Skogindustrier ASA <sup>(2)</sup>	12/04/2016	Restructuration	19 à 23	100% (Bucket 1) 29,625% (Bucket 2) 27% (Bucket 3) 12% (Bucket 4)
Portugal Telecom International Finance B.V.	20/06/2016	Faillite	20 à 24	20%
Grupo Isolux Corsan Finance	28/07/2016	Faillite	22 à 24	15,75%
Astaldi S.P.A.	27/09/2018	Faillite	24 à 30	30,875%
Steinhoff Europe AG	08/02/2019	Défaut de paiement	29	84,00%
New Look Senior Issuer Plc	10/05/2019	Défaut de paiement	26 à 28	0%
Galapagos S.A.	17/07/2019	Défaut de paiement	26 à 30	6,875%
Thomas Cook Group Plc	23/09/2019	Faillite	28 à 31	10,125%
Matalan Finance Plc.	29/07/2020	Faillite	28 à 33	36,5%
Hema Bondco I.B.V.	14/08/2020	Défaut de paiement	28 à 33	68,5%
Pizzaexpress Financing 1 PLC	03/09/2020	Défaut de paiement	28 à 31	0,125%
Selecta Group BV.	08/10/2020	Faillite	28 à 33	51,625%
Europcar Mobility Group S.A.	29/11/2020	Défaut de paiement	29 et 32 à 34	100%

<sup>(1)</sup> Pour information, Thomson SA a également subi une faillite le 30 novembre 2009, le taux de recouvrement était de 77,75%.

<sup>(2)</sup> Norske Skogindustrier ASA a également subit un défaut de paiement le 15 Juillet 2017.

Le nombre d'Événements de Crédit est calculé sur la base de la maturité 3Y. Source : Bloomberg, SG Financial Engineering, Septembre 2023. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

## RÉPARTITION DES NOTATIONS S&P ET MOODY'S



Source : Bloomberg SG Financial Engineering, 19 Septembre 2023. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

# PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

## COMPOSITION DE L'INDICE ITRAXX CROSSOVER EUROPE SÉRIE 40

#	Entité de Référence	Exposition	S&P	Moody's
1	ACCOR SA	1,33%	BBB-	NR
2	ADLER REAL EST	1,33%	CCC+	NR
3	AIR FRANCE-KLM	1,33%	NR	NR
4	ALTICE EUROPE NV	1,33%	NR	NR
5	ALTICE FINCO SA	1,33%	NR	Caa2
6	ARDAGH PACKAGING	1,33%	NR	Caa1
7	MUNDYS SPA	1,33%	BB+	Ba1
8	BELLIS ACQUISITI	1,33%	NR	B2
9	BOPARAN FINANCE	1,33%	NR	Caa1
10	Cheplapharm Arzneimittel Gmb	1,33%	B+	B2
11	Allwyn Entertainment Financi	1,33%	NR	NR
12	CECONOMY AG	1,33%	BB-	NR
13	CELLNEX TELECOM	1,33%	BB+	NR
14	CIRSA FINANCE IN	1,33%	NR	B2
15	CLARIANT AG-REG	1,33%	BBB-	Ba1
16	C&W Senior Finance Ltd	1,33%	NR	B2
17	CONSTELLIUM NV-A	1,33%	B+	B1
18	CROWN EUROPEAN H	1,33%	NR	Ba1
19	DEUTSCHE LUFT-RG	1,33%	BB+	Ba1
20	DUFRY ONE BV	1,33%	NR	Ba3
21	EG GLOBAL FINANC	1,33%	NR	B3
22	ELIS SA	1,33%	BB+	Ba1
23	EP INFRASTRUCTUR	1,33%	BBB-	Ba1
24	ERICSSON LM-B	1,33%	BBB-	Ba1
25	FAURECIA	1,33%	BB	Ba2
26	ATOS SE	1,33%	BB	NR
27	GKN HOLDINGS LTD	1,33%	BB+	Ba1
28	GRIFOLS SA	1,33%	B+	B2
29	HAPAG-LLOYD AG	1,33%	BB+	Ba2
30	ICELAND BONDCO P	1,33%	NR	B3
31	ILIAD HOLDING SA	1,33%	BB	NR
32	INEOS FINANCE PL	1,33%	NR	Ba2
33	INEOS QUATTRO FI	1,33%	NR	Ba3
34	INTERNATIONAL GA	1,33%	BB+	Ba1
35	INTL CONS AIRLIN	1,33%	BB+	Ba2
36	INTRUM JUSTITIA	1,33%	BB	Ba3
37	JAGUAR LAND ROVE	1,33%	BB-	B1
38	Citycon Treasury BV	1,33%	NR	Ba1

#	Entité de Référence	Exposition	S&P	Moody's
39	INFRASTRUTTURE W	1,33%	BB+	NR
40	LEONARDO SPA	1,33%	BBB-	Baa3
41	LORCA TELECOM BO	1,33%	NR	B1
42	LOXAM SAS	1,33%	BB-	NR
43	MARKS & SPENCER	1,33%	NR	NR
44	MATTERHORN TELEC	1,33%	BB-	B2
45	MONITCHEM HOLDCO	1,33%	NR	NR
46	NEXI SPA	1,33%	BB+	Ba1
47	NIDDA HEALTHCARE	1,33%	NR	B3
48	NOKIA OYJ	1,33%	BBB-	Ba1
49	NOVAFIVES SAS	1,33%	B-	Caa1
50	OI EUROPEAN GROU	1,33%	NR	Ba3
51	PPF TELECOM GROU	1,33%	BB+	Ba1
52	PICARD BONDCO SA	1,33%	NR	B3
53	PREMIER FOODS FI	1,33%	NR	Ba3
54	RENAULT SA	1,33%	BB+	Ba1
55	REXEL SA	1,33%	BB+	Ba1
56	ROLLS-ROYCE HOLD	1,33%	BB-	NR
57	SAIPEM FINANCE I	1,33%	NR	Ba3
58	SCHAEFFLER-PREF	1,33%	BB+	Baa3
59	STENA AB	1,33%	BB-	B1
60	STONEGATE PUB CO	1,33%	NR	NR
61	SAMHALLSBYGNADS	1,33%	CCC+	NR
62	WEBUILD SPA	1,33%	BB	NR
63	TECHNIPFMC PLC	1,33%	BB+	Ba1
64	TELECOM ITALIA S	1,33%	B+	B1
65	THYSSENKRUPP AG	1,33%	BB	Ba3
66	TK ELEVATOR GMBH	1,33%	NR	NR
67	TUI AG	1,33%	B	B2
68	UNITED GROUP BV	1,33%	B	B2
69	UPC HOLDING BV	1,33%	BB-	B1
70	VALEO	1,33%	BB+	Baa3
71	VERISURE MIDHOLD	1,33%	B+	B1
72	VIRGIN MEDIA FIN	1,33%	BB-	B2
73	VOLVO CAR AB	1,33%	BB+	Ba1
74	ZF EUROPE FINANC	1,33%	NR	Ba1
75	ZIGGO BOND FINAN	1,33%	NR	B3

NR équivaut à « Not Rated » impliquant qu'aucune notation n'a été formulée ou qu'il y a trop peu d'informations sur lesquelles se baser pour établir une note. Le poids de chaque entité de référence correspond au poids calculé à la date de création de la série.

Source : Bloomberg, SG Financial Engineering, 19 septembre 2023. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

# DÉFINITION DES ÉVÉNEMENTS DE CRÉDIT

L'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) est une association indépendante regroupant les principaux intervenants bancaires. L'ISDA a mis en place la standardisation d'une documentation permettant d'identifier la survenance d'un Événement de Crédit et d'encadrer en cas de défaut le remboursement des investisseurs (via la détermination du Taux de Recouvrement). Elle définit notamment les types de défaut qui constituent un Événement de Crédit tels que la Faillite de l'Entité de Référence, Défaut de Paiement, la Restructuration et l'intervention gouvernementale. La définition exhaustive des Événements de Crédit est disponible sur le site de l'ISDA ([www.isda.org](http://www.isda.org)). Les investisseurs doivent se reporter au prospectus et à toutes Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le produit et disponibles sur demande.

## Faillite

L'Entité de Référence est insolvable, en liquidation, ou a convenu d'un arrangement pour le bénéfice de ses créanciers ou tout autre événement avec les mêmes conséquences.

## Défaut de Paiement

L'Entité de Référence est incapable de rembourser tout ou partie du nominal ou des intérêts d'une obligation, d'un prêt, etc. qu'elle a émis, pour un montant dépassant le seuil minimal et après l'expiration de la prolongation de la période de grâce.

## Restructuration

Changement dans l'accord entre l'Entité de Référence et le détenteur d'une obligation en raison d'une détérioration de la situation financière de l'Entité de Référence, autrement que dans le cours normal des affaires.

## Intervention gouvernementale

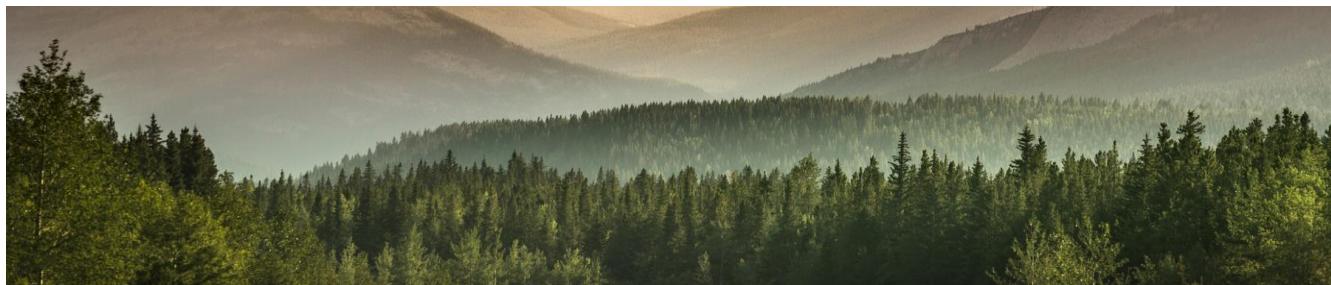
Toute action prise par une Autorité Gouvernementale (gouvernement, autorité de régulation du marché, court de justice) qui imposerait un changement sur la nature ou les conditions d'une Obligation.

## Répudiation / Moratoire

Un agent officiel habilité ou un organisme gouvernemental annonce le rejet de la validité d'une obligation ou impose un moratoire sur les paiements (coupons et/ou nominal). Le défaut de paiement est alors déclenché.

Source : [www.isda.org](http://www.isda.org).

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	<b>Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.</b> Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A, elle-même filiale à 100% de Société Générale), véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois.
Garant de la formule et des sommes dues	Société Générale (Notations : Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 22/09/2023, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Devise	EUR
Code ISIN	FR001400L487
Sous-jacent	75 Entités de Référence composant l'indice iTraxx Crossover - Série 40.
Éligibilité	Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.
Offre au Public	France.
Protection du capital	Pas de protection du capital.
Prix d'émission	100% de la Valeur nominale.
Période de commercialisation	Du 16/10/2023 au 28/02/2024. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 28/02/2024. La période de commercialisation peut être différente dans le cadre d'une souscription dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.
Valeur nominale	1 000 EUR
Montant minimum d'investissement	1 000 EUR. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou un contrat de capitalisation, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.
Date d'émission	16/10/2023
Date de paiement des coupons	Le 11 janvier de chaque année à partir du 11/01/2025 (inclus) jusqu'à la Date d'Échéance Prévue (inclus).
Date de constatation initiale	28/02/2024. Il s'agit de la première date à partir de laquelle les événements de crédit éventuels peuvent être constatés.
Date de constatation finale	4 <sup>ème</sup> jour ouvré précédent immédiatement la date d'échéance prévue. Il s'agit de la dernière date à partir de laquelle les événements de crédit éventuels peuvent être constatés.
Date d'échéance	11/01/2027
Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1% de la Valeur Nominale.
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des Titres) égale à 2,50% du montant des Titres effectivement placés. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat.
Cotation	Bourse de Luxembourg.
Agent de calcul	Société Générale, ce qui peut être source de conflit d'intérêts.
Taux de Recouvrement	Si un Évènement de Crédit survient, la valeur de marché résiduelle des obligations standards émises par l'Entité de Référence est calculée au cours d'un Protocole de Marché, sous le contrôle de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) : cette valeur est appelée le Taux de Recouvrement (exprimé en pourcentage et variant de 0% à 100%). Dans ce produit il est considéré fixe et égal à 0%.
Évènement de crédit	Les 4 Évènements ci-dessous peuvent constituer un Évènement de Crédit sur les Entités de Référence (Définition ISDA) : Faillite de l'Entité de Référence Défaut de paiement Restructuration Intervention gouvernementale Répudiation / Moratoire Plus d'informations sont disponibles sur : <a href="http://www.isda.com">www.isda.com</a>
Publication de la valeur liquidative	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les 15 jours et tenu à la disposition du public en permanence
Double valorisation	En plus de celle produite par la Société Générale, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 28/02/2024 par une société de service indépendante financièrement de la Société Générale, Finalyse

# INFORMATIONS IMPORTANTES

## FACTEURS DE RISQUE

**RISQUE RELATIF À L'INFLATION : SI LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL CARACTÉRISÉ PAR UN NIVEAU D'INFLATION ÉLEVÉ PERDURAIT TOUT AU LONG DE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT, LE RENDEMENT « RÉEL » DU PRODUIT, CORRESPONDANT À SON RENDEMENT AUQUEL EST SOUSTRAIT LE TAUX D'INFLATION, POURRAIT ÊTRE NÉGATIF.**

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Du fait de la crise géopolitique actuelle impliquant la Russie et l'Ukraine, les marchés financiers traversent un grave ralentissement marqué par une baisse de la valeur des actifs négociés sur ces marchés, une volatilité accrue et une forte incertitude. Dans ces conditions de marché difficiles, les investisseurs doivent, avant de prendre une décision d'investissement, analyser en profondeur les risques et les avantages de telles décisions, en tenant compte de toutes les implications potentielles de la situation actuelle. Les facteurs de risque sont notamment :

**Risque de crédit :** Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

**Risque de marché :** Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité :** Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

**Risque de perte en capital :** Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

**Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant :** Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

## DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS

Le produit décrit dans le présent document fait l'objet d'une documentation juridique composée des Conditions Définitives d'Emission en date du 12/10/2023, se rattachant au prospectus de base en date du 12 juin 2023, approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, régulateur du Luxembourg, ainsi que des Suppléments, et formant ensemble un prospectus conforme au Règlement (UE) 2017/1129. Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article L.212-28 de son Règlement Général. En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique, celle-ci prévaudra. Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Surveillance du Secteur Financier et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du prospectus par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Emission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site « [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) », sur le site de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux sur simple demande. Le prospectus de base est disponible à l'adresse « [https://prospectus.socgen.com/program\\_search/SG-SGIS\\_Programme%20d%20%28%20%99%C3%A9mission%20d%20t%20titres%20d%20c%20c%20a%20g%20nace\\_12.06.2023](https://prospectus.socgen.com/program_search/SG-SGIS_Programme%20d%20%28%20%99%C3%A9mission%20d%20t%20titres%20d%20c%20c%20a%20g%20nace_12.06.2023) ». Les Conditions Définitives d'Emission sont disponibles à l'adresse « [http://prospectus.socgen.com/legaldoc\\_search/FT/FR0014001487](http://prospectus.socgen.com/legaldoc_search/FT/FR0014001487) ». Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit et aux Conditions Définitives d'Emission avant tout investissement dans le produit.

**Restrictions générales de vente :** Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

**Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers :** Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenu d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paie à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Caractère promotionnel de ce document :** Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

**Garant par Société Générale de la formule et des sommes dues :** Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

**Performances sur la base de performances brutes :** Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

**Données de marché :** Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit :** Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix d'achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboulement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

**Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) :** Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaire pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

**Restrictions de vente aux Etats-Unis d'Amérique (Personne ressortissante des Etats-Unis au sens de la Regulation S, "Regulation S U.S. Person") :** Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ("offshore transaction", tel que défini par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une personne ressortissante des Etats-Unis tel que défini à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S; (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une « personne ressortissante des Etats-Unis » pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne Non-resortissante des Etats-Unis" ("Non-United States person") défini au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes Non-resortissantes des Etats-Unis" ("Non-United States persons"), sera considérée comme une personne ressortissante des Etats-Unis) et (iii) n'est pas une personne ressortissante des Etats-Unis pour les besoins des instructions définitives mettant en œuvre les exigences de rétention du risque de crédit énoncées à la Section 15G de l'U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel qu'modifié (les U.S. Risk Retention Rules) (une Risk Retention U.S. Person). Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenues dans le prospectus de base.

**Agrement :** Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Avertissement relatif à l'indice :** L'indice mentionné dans le présent document n'est ni parainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre.

**iTraxx® Mentions Légales :** iTraxx® est une marque déposée d'International Index Company Limited (« IICL »), une licence pour utilisation a été octroyée à la Société Générale. IICL n'approuve pas, cautionne ou recommande par le biais de cette licence, les produits dérivés de Société Générale ou iTraxx®. Les produits dérivés iTraxx® proviennent d'une source considérée comme fiable, mais ni IICL, ni aucun de ses employés, fournisseurs, sous-traitants et agents (ensemble « Partenaires iTraxx® ») ne garantissent la véracité, l'exhaustivité ou l'exactitude des produits dérivés iTraxx® ou d'autres informations fournies associées à iTraxx®. Aucune déclaration, garantie ou condition, expresse ou implicite, statutaire ou autre, quant à la qualité, la performance ou l'aptitude à l'utilisation, n'est donnée ou assumée par IICL ou l'un des Partenaires iTraxx en ce qui concerne les produits dérivés iTraxx® ou toute donnée incluse dans les produits dérivés iTraxx® ou l'utilisation par toute personne ou entité de produits dérivés iTraxx® de ces données. Toutes ces déclarations, garanties et conditions sont exclues, sauf si cette exclusion est interdite par la loi. Ni IICL ni les Partenaires iTraxx Associates ne peuvent être tenus responsables envers toute personne ou entité de toute perte, dommage, coût, charge, dépense ou autre responsabilité, qu'elle soit due à la négligence d'IICL ou des Partenaires iTraxx ou autre, résultant de l'utilisation des produits dérivés iTraxx® ou des indices iTraxx®.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L.411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Disponibilité du document d'informations clés :** La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://kid.socgenmarkets.com>. Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez nous contacter en suivant ce lien : <https://wholesalebanking.societegenerale.com/fr/informations-conformite-reglementation/informations-utiles/reclamation-client/>

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

17 cours Valmy - 92987  
Paris La Défense Cedex  
Siège Social : Société Générale,  
29 Boulevard Haussmann,  
75009 Paris  
Société anonyme au capital de  
1 025 947 048,75 euros au 24 juillet 2023  
Numéro SIRET : 552 120 222 00013  
Numéro APE : 651C  
ADEME : FR231725\_031VZM  
Société Générale est un établissement de  
crédit de droit français agréé par l'ACPR